

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 22

Artikel: Recettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bruit qu'on en tenait un se répandit rapidement, et bientôt les curieux essaimèrent dans la rue et sur l'escalier. J'offris ma carte de visite, mon porte-feuille qui contenait des lettres à mon adresse, mon cerbère, éminemment sceptique, refusa tout.

— Oui, on connaît ça, grognait-il. Les moins honnêtes ont toujours des papiers en règle, on connaît ça !

Deux agents de police parurent. L'un portait à la main un petit appareil destiné à rapprocher, dans une fraternelle accolade, mes deux pouces. Je jurai que je me ferais plutôt tuer que de mettre cette chose-là, et promis de marcher tranquillement partout où l'on me conduirait. On discuta, puis on accéda à ma demande, plusieurs généreux citoyens ayant offert de prêter main-forte aux agents.

— Surtout, tenez-le bien, cria l'affreux ventru. Peut-être qu'il est le chef de la bande.

Je sortis entre deux policemen, suivi d'un cordonnier, d'un tailleur et d'un boucher qui surveillaient mes moindres gestes, et précédé d'une nuée de gamins. C'est dans cet attirail que je rencontrai mon très cher cousin. On venait de lui dire qu'on en tenait un et il voulait le voir. Il fut très étonné, paraît-il (je l'ai su plus tard), de la ressemblance que j'avais avec un proche parent de sa femme et il partit conter la chose à cette dernière. Au moment où il passait, j'avais voulu crier et lui faire un signe, mais six bras civils et quatre bras militaires s'étaient abattus sur moi et m'avaient quasi jeté par terre.

Arrivé chez Monsieur le commissaire, je subis un interrogatoire en règle. Il examina mes papiers et finit par supposer que je pourrais, à la rigueur, être un honnête homme. Il me déclara (ce qui me fit penser à feu La Palisse) que si je retrouvais le nom oublié, tout finirait bien. Il me cita les titres et qualités des habitants du quartier, excepté celui de mon cousin. A cet instant celui-ci entra. Sa femme l'envoyait aux renseignements. Tout s'expliqua. Quand je voulus sortir, la chose était impraticable. La ville entière m'attendait dans la rue. Le commissaire fit venir une voiture qui me conduisit, malgré les protestations de mon cousin, à la gare, où je m'embarquai, jurant, quoiqu'un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus.

Dès lors, je me contente de voir ma cousine quand elle nous fait l'honneur de nous rendre visite.

HERMANN CHAPPUIS.

Coumeint déviant lo bossaton.

On brâvo Dzorattâi menâvê l'autro dzo ou moulo pè Lozena tsi onna dama à quoui fournessâi dâo bou du cauquiès z'annaiès. Quand l'eut détserdzi, la dama, qu'étâi 'na vretablia et 'na respectablia dama, bouna coumeint lo pan, et charitablia coumeint lo bon retso, fe intrâ lo tserrotton à l'hotô po lo pâyi et po l'âi bailli on verro. Adon coumeint l'amâvê prâo djasâ on momeint avoué li, le fâ à sa serveinta :

— Rosine! apportez-moi un verre propre, pour que je puisse trinquer avec Monsieur !

— On verro proupro! repond lo Dzorattâi; n'ia pas fauta. On pâo bin bâirê dein lo mémo, vo n'âi pas la gratta âi deints, et pi sari cein que vo peinsâ.

Hommo âo bin tsévan.

Dâvi à la véva avâi on valet que n'é-tâi pas dâi pe mâlins. N'é-tâi portant pas que fussè on daderidou, vu que l'avâi étâ reçu et mémameint recrutâ; mâ tantia que l'étâi on gros patapoufe et que s'ein trovâvê qu'avont mé d'esprit et dè cabosse què li. Pè contrè, l'étâi foo que n'or, et quand l'étâi décidâ à fêrè on travau, lâi tapâvê dru, et à li lo pompon po maniâi la faulx, la bessâ, lo cro âo quin uti que sâi. Mâ lo diablo, c'est que l'avâi dâi biannès et que quand cein ne lâi pliésâi pas, ne fasâi què dè taguenasi et fotemassi après l'ovradzo, que cein n'é-tâi rein; on avâi bio lâi derè, rein ne fasâi, kâ l'avâi 'na teta dè mulet.

Son père, Dâvi à la véva, que lo cognessâi, lo contrariyivè pas et lo laissivè féré, que cein lâi réussessâi bin dè mî. On dzo que l'étâi avoué son valet, ye reincontrè onna vilhie cognessance que n'avâi pas revu du on part dè teimps et que lâi fâ :

— T'as quie on foo luron, Dâvi, et dussè fêrè on bon ovrâi!

— Ao bin, vouaiquie, repond David; l'est molési à einmodâ; mâ on iadzo que l'est eimborellâ, rein ne l'arrètè.

Il faut marier Justine. — Ces mots constituent un proverbe, bien connu dans le monde des romanciers et des auteurs dramatiques. Il signifie: clore un récit ou une pièce de théâtre par un dénouement brusque.

Voici l'origine de cette expression :

On jouait, pour la première fois, au théâtre des Variétés, à Paris, un vaudeville intitulé: *Thibaut et Justine*. Cela avait beaucoup plu aux répétitions, hors les dernières scènes, qui avaient paru trop longues.

On redoutait donc le parterre qui, après avoir ri, pourrait fort bien s'impatienter et siffler.

Enfin la pièce est jouée devant un public nombreux.

D'abord, applaudissements bien nourris; puis, de sourds murmures...

— Voici l'orage! s'écrie le régisseur.

— Je vous avais bien dit que c'était trop long, fit le célèbre acteur Brunet, qui était dans la coulisse. Il faudrait finir immédiatement en mariant Justine.

— Eh bien! reprend le régisseur, qu'on marie Justine.

Bosquier, qui était en scène, voyait venir l'orage.

— Eh! Bosquier, mariez-donc Justine, lui crient de la coulisse les acteurs et le directeur.

Bosquier comprend, et ajoute avec sa présence d'esprit ordinaire :

— En présence de tels évènements, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à marier Justine.

Sur ces derniers mots, le directeur fit baisser le rideau; et, dès lors, la pièce n'eut pas moins de deux cents représentations.

Recettes.

Piqûres d'insectes. — Une de nos lectrices nous assure que les piqûres d'insectes sont guéries en un instant au moyen d'un poireau. On coupe le blanc de ce légume et on frotte la partie blessée avec le poireau nouvellement coupé. — Nous ne garantissons rien, mais rien n'empêche d'essayer à l'occasion un procédé aussi simple.

Pour nettoyer les statuettes en plâtre. — On fait une bouillie assez épaisse d'amidon; on l'étend à chaud avec une brosse, en couche épaisse sur l'objet à nettoyer. L'amidon se détache ensuite en écailles qui entraînent les souillures du plâtre. On recommence l'opération si un premier nettoyage ne suffit pas.

Argenterie. — Pour lui rendre son lustre, la frotter avec du blanc d'Espagne très légèrement humecté. Continuez de frotter jusqu'à ce qu'il soit sec. Les autres substances usent l'argenterie.

La place et le temps nous manquent aujourd'hui pour rendre compte, comme elle le mérite, de l'**Exposition de boulangerie**, que nous n'avons d'ailleurs pu visiter qu'un instant. Qu'il nous suffise de dire que le coup d'œil d'ensemble en est vraiment beau, le classement et l'arrangement des mieux entendus, et qu'une foule de curieux y afflue sans cesse, au milieu de la gaieté générale qu'y entretiennent des buffets coquettement installés et un excellent orchestre. Puisse le résultat définitif récompenser le zèle et le dévouement des organisateurs de cette exposition si intéressante et encore toute nouvelle pour notre ville.

THÉÂTRE. — Lundi 2 juin, représentation à prix réduits, donnée par la compagnie de *M. Scheler*, avec le concours de **Mlle Lerou**. — *Athalie* et *Le Dépit amoureux* constituent certainement une vraie attraction.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3% différé à fr. 49. — Canton de Genève 3% à fr. 100,50 Principauté de Serbie 3% à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.
Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE